

Bulletin d'histoire politique

Le seigneur Louis-Joseph Papineau dans l'historiographie québécoise : bilan critique et perspectives de recherche

Olivier Guimond



Volume 25, numéro 2, hiver 2017

Patriotisme et économie durant les Rébellions de 1837-1938

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1038798ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1038798ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association québécoise d'histoire politique
VLB éditeur

ISSN

1201-0421 (imprimé)
1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Guimond, O. (2017). Le seigneur Louis-Joseph Papineau dans l'historiographie québécoise : bilan critique et perspectives de recherche. *Bulletin d'histoire politique*, 25(2), 122–145. <https://doi.org/10.7202/1038798ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique et VLB Éditeur, 2017

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Le seigneur Louis-Joseph Papineau dans l'historiographie québécoise : bilan critique et perspectives de recherche*

OLIVIER GUIMOND¹
Université de Sherbrooke

[L]es Canadiens de toutes les origines vénéreront la mémoire du conquérant de nos libertés, du grand Papineau, proscrit aujourd'hui, mais que l'avenir nommera la plus belle figure de notre histoire politique².

ROSE LAURIER,
dans le *Papineau* de Louis Fréchette (1880)

Mais on se préjugerait à son propos si l'on s'en tenait à des bribes de documentation [...]. Ce serait une injustice pour [la mémoire de Papineau] et ce serait se mettre soi-même en une position incertaine, sinon fausse, pour connaître non seulement son caractère, voire ses idées politiques, mais encore le fond général de ses sentiments et de ses théories³.

JEAN-JACQUES LEFEBVRE,
La vie sociale du grand Papineau (1958)

C'est avec la première citation introductive du personnage de Rose Laurier que Louis Fréchette conclut sa pièce *Papineau*, parue neuf ans seulement après la mort de Louis-Joseph Papineau, en 1871. Cette phrase, certes, résume le ton apologétique de l'œuvre de Fréchette⁴. Cela dit, plusieurs indices laissent croire que Papineau n'est pas considéré comme la « plus belle figure de notre histoire politique » aujourd'hui, mais qu'il

* Cet article scientifique a été évalué par deux experts anonymes externes, que le Comité de rédaction tient à remercier.

fait plutôt l'objet d'une « mémoire minimale et plus ou moins juste⁵ » ; une possible conséquence de l'accusation de lâcheté chez Papineau mise de l'avant, sur la place publique, par Wolfred Nelson à la fin des années 1840 (en référence à la « fuite » du chef patriote aux États-Unis en novembre 1837)⁶.

Mais y aurait-il un lien entre les questions mémorielles entourant Papineau et son statut de seigneur ? C'est ce que laisseraient croire certaines sources comme cette remarque de Robert Nelson datant du 25 février 1838 : « Papineau nous a abandonnés, et cela pour des motifs personnels et familiaux concernant les seigneuries et son amour invétéré pour les vieilles lois françaises⁷ ». R. Nelson postule donc qu'il y a un apparent conflit entre les intérêts seigneuriaux de Papineau et les intérêts des patriotes. Cette accusation trouve ses racines lors de l'assemblée qui se tient à Middlebury, le 2 janvier 1838, regroupant des patriotes en exil aux États-Unis et désirant élaborer une stratégie de contre-attaque à la suite des échecs de 1837. Lors de cette assemblée, la décision d'inclure l'abolition du régime seigneurial sans compensation pour les seigneurs dans la *Déclaration d'indépendance du Bas-Canada*, entraîne une division parmi les patriotes en exil. Papineau, justement, s'y dissocie des plus radicaux. La défense du régime seigneurial, une institution d'Ancien Régime, et le républicanisme, une idéologie plutôt associée à la « modernité », chez Papineau, apparaissent ainsi irréconciliables. Dans le même temps, on note chez Charles-Clément Sabrevois de Bleury, un patriote modéré devenu antipapineauiste⁸, une autre critique de la position anti-abolitionniste de Papineau. En effet, ce dernier met de l'avant le contraste qui existe sur cette question entre Papineau et une majorité de patriotes plus raisonnable et favorable à l'abolition des droits seigneuriaux⁹. D'un autre côté, Edmund Bailey O'Callaghan explique que cette accusation portée à l'endroit du chef patriote (alors en exil), soutenant que ce dernier souhaite davantage accroître sa fortune personnelle que défendre les intérêts du peuple, est erronée. En 1838, en fait, il annonce un trait de caractère de Papineau qui explique ses futures prises de position anti-abolitionniste : seigneur, mais non-ennemi du commerce, ni du capital, Papineau n'en a que contre les privilèges « injurieux » pour la communauté¹⁰. Au total, ce sont les idées mises de l'avant par Bleury, mais surtout R. Nelson (sans compter le cas de W. Nelson mentionné plus haut), qui marqueront l'historiographie de la deuxième moitié du XX^e siècle ; historiographie portée notamment par Fernand Ouellet (nous y reviendrons). Mais peut-être est-ce une vision trop réductrice de la réalité que d'expliquer la désaffection de Papineau par son attachement à ses droits seigneuriaux ?

Si quelques historiens, comme nous le verrons, se sont penchés sur différents aspects de la pensée de Papineau, peu de lignes ont été consacrées spécialement à ses idées quant au régime seigneurial. Pourtant, dès

les années 1820, la question seigneuriale agite le monde politique bas-canadien au centre duquel, c'est bien connu, l'on retrouve Papineau¹¹. En 1837, par exemple, des assemblées patriotes traitent en partie ou en totalité de la question de l'abolition des droits seigneuriaux¹². Est-il nécessaire également de rappeler que la fonction de seigneur constitue un pan important de la vie de Papineau ? En effet, il devient seigneur de la Petite-Nation en 1817 et y demeure à temps plein à partir du début des années 1850. Entre-temps, il confiera la gestion de la Petite-Nation à son frère Denis-Benjamin Papineau¹³, mais non sans s'impliquer lui-même. Aussi, à son retour d'exil en 1845, il poursuit la mise en valeur de sa seigneurie et plus particulièrement à partir du début des années 1850, moment où il s'installe dans le manoir qu'il vient de se construire à Montebello¹⁴. À la veille des Rébellions de 1837-1838, « tous les seigneurs francophones et anglophones, à l'exception de Papineau, se rangent du côté du pouvoir¹⁵ ». Sur la question de l'abolition de la tenure seigneuriale, même s'il n'a pas pris part aux débats en Chambre en 1853 et qu'il s'est retiré de la vie politique en 1854¹⁶, Papineau se prononce publiquement sur cette problématique au moins à deux reprises¹⁷. À la veille de l'abolition officielle de 1854, Papineau se « résigne » à accepter une « juste compensation » pour les seigneurs pour la perte de leurs propriétés et privilèges, même s'il aurait préféré que le processus d'abolition du régime seigneurial ne soit tout simplement pas enclenché¹⁸. Papineau écrit même un mémoire pour un groupe d'avocats « qui vont plaider à la barre de l'assemblée contre le bill de Drummond » au printemps 1853¹⁹. Enfin, comme le démontrent les travaux récents de Benoît Grenier et de Michel Morissette sur l'abolition du régime seigneurial et de ses persistances jusqu'au XX^e siècle, dans la réalité, les indemnisations consenties aux seigneurs après l'abolition font en sorte que les rentes des censitaires sont payées aux seigneurs jusqu'au milieu du XX^e siècle²⁰; rendant l'abolition profitable pour les seigneurs et, en fait, peu préjudiciable aux avantages de leur condition²¹. Ainsi, Papineau demeure seigneur de la Petite-Nation bien au-delà de l'*Acte pour l'abolition des droits et devoirs féodaux dans le Bas-Canada* de 1854²². Toutes ces informations rendent donc surprenant le fait que la conjonction des rôles politique et seigneurial de Papineau, particulièrement sur le plan des idées, ait été peu étudiée. Cela concourt peut-être à la perpétuation de la prédominance de la perspective « ouelletienne », inspirée de R. Nelson, depuis le milieu du XX^e siècle (postulant une contradiction fondamentale dans la position seigneuriale et républicaine de Papineau).

De ces considérations ressortent plusieurs questions : comment s'articule la pensée de Papineau sur la question seigneuriale ? Comment s'articulent ses idées politiques et ses idées sur le régime seigneurial ? Comment Papineau concevait-il son rôle de seigneur ? Y a-t-il concordance entre ses idées et ses actions en tant que patriote et en tant que seigneur ?

etc. Notre objectif ici, toutefois, n'est pas de répondre à toutes ces questions, mais plutôt de broser le portrait de nos connaissances sur le seigneur Papineau, sous la forme d'un bilan historiographique²³. D'emblée, indiquons que l'historiographie québécoise s'est penchée sur quelques aspects entourant Louis-Joseph Papineau et sa condition seigneuriale, les ouvrages s'échelonnant de la fin du XIX^e siècle jusqu'à aujourd'hui. L'analyse chronologique (autant que possible) de ceux-ci nous permettra de constater que trois « moments » caractérisent la trajectoire historiographique du seigneur Papineau : de la fin du XIX^e aux années 1960 ; au cours de la deuxième moitié du XX^e siècle, ainsi qu'au tournant du XXI^e siècle. De façon générale, nous verrons que cette historiographie est, dans un premier temps, très sympathique à l'endroit du seigneur Papineau : la portion seigneuriale de la trajectoire de Papineau est, en fait, racontée en termes élogieux. Dans un deuxième temps, une volte-face est effectuée avec les travaux de Fernand Ouellet à partir des années 1960, ce dernier proposant une vision essentiellement antipathique de Papineau. Cette vision, la fameuse thèse de *l'être divisé*, comme nous le verrons, persiste au sein de l'historiographie. Enfin, dans un troisième temps, les travaux récents d'Yvan Lamonde (avec Jonathan Livernois parfois) participent à une entreprise d'« équilibrage de [la mémoire de Papineau] ». Cet équilibrage, en outre, offre une vision « plus juste » de l'homme politique ; équilibrage qui passe nécessairement, selon Lamonde et Livernois, « par une prise en compte sérieuse de sa pensée politique²⁴ ». Au terme de l'exercice, nous postulerons que la vision antipathique de Fernand Ouellet (plus largement de sa thèse de *l'être divisé*), développée à la fin des années 1950 et dominante encore aujourd'hui dans l'historiographie, provient de constats anachroniques concernant Papineau. L'étude de la pensée politique (et républicaine) de Papineau, à travers sa correspondance récemment éditée et publiée, ainsi que ses interventions publiques, est susceptible de jeter un nouvel éclairage sur cette problématique du Papineau seigneur et républicain.

De la fin du XIX^e siècle aux années 1960 : continuité, hésitation et timide divergence²⁵

Les quelques ouvrages qui ont été écrits au cours des trois décennies qui suivent la mort de Papineau²⁶ soulignent tous que ce dernier avait vécu ce que le journaliste patriote Thomas Storrow Brown appelle un *dignified retirement* à Montebello²⁷. Les premières descriptions, très courtes, de la seigneurie de la Petite-Nation sont également faites dans ces années avec Laurent-Olivier David et Alfred D. De Celles²⁸. De Celles est également le premier à évoquer la grande activité de Papineau dans le développement de sa seigneurie et du village de Montebello, nuançant l'idée d'un seigneur

simplement « retiré » dans son fief²⁹. Benjamin Sulte, pour sa part, propose un certain nombre d'idées intéressantes sur la question seigneuriale et Papineau. Par exemple, il révèle que la Petite-Nation n'a pas été gage de profits pour les Papineau avant 1855, moment où « Montebello prendra quelque importance », lui faisant dire que ceux-ci « ont vécu dans le médiocre, assez près de la pauvreté ». Si Papineau a pu, légitimement, vivre relativement aisément dans les deux dernières décennies de sa vie, c'est par les efforts acharnés de lui et de son père entre 1804 et 1850³⁰. Enfin, il avance, dans une note en bas de page, que la conduite de Papineau « dans l'affaire de la tenure seigneuriale, en 1850, fut celle d'un seigneur et non d'un homme désintéressé³¹ ». Globalement, ces auteurs du XIX^e siècle font des remarques sur le seigneur Papineau en conformité avec l'idée apologétique qu'ils ont de l'homme : la grandeur d'esprit du grand tribun se transpose, au moment de sa « magnifique retraite » à Montebello, à une vie et une attitude de gentleman rappelant « la vieille bonhomie française³² » qui, même si elle relevait de la « survivance du dix-huitième siècle » chez lui, évoquait « les élégances de cette société, la plus raffinée que le monde ait connue³³ ».

Les historiens et les littéraires de la première moitié du XX^e siècle ont largement repris le discours quasi sacralisé formulé avant eux. Éva Circé-Côté écrit, par exemple, que Papineau

[...] se retira dans son manoir de Montebello, solitude ombragée, où il put méditer, comme beaucoup d'autres grands hommes, sur l'ingratitude des amis, mais une douce sérénité enveloppa la fin de ses jours. De partout, on accourait voir l'astre sur son déclin. C'était dans le modeste village un va-et-vient d'équipages et de charrettes comme dans un lieu de pèlerinage³⁴.

Robert Rumilly, tout en s'inscrivant dans la même veine, est le premier à faire un récit de plusieurs pages sur le séjour à la Petite-Nation, en fin de vie, du « gentilhomme de l'ancienne France³⁵ ». Il précise, par ailleurs, la relation harmonieuse qui régnait entre le seigneur et ses censitaires³⁶. Rumilly souligne également l'isolement de Papineau parmi les patriotes (du moins après les Rébellions) quant à sa position sur l'abolition du régime seigneurial³⁷, approfondissant davantage que Sulte sur cette question. Mais, une hésitation commence à poindre dans son analyse. En fait, il propose plusieurs explications à la position de Papineau. La première veut que Papineau, véritable « seigneur démocrate », s'oppose à une abolition comprenant une « indemnité insuffisante » pour les seigneurs, ce qui relèverait d'une « véritable confiscation³⁸ ». La deuxième évoque, de façon prudente, la possibilité que la position de Papineau ait été « influencée sur ce point par sa situation personnelle de seigneur », étant « fort attaché à ses droits et à ses devoirs de seigneur³⁹ ». La troisième, enfin, suggère que Papineau s'oppose à l'abolition du régime seigneurial

dans la mesure où il souhaite protéger les paysans contre «la fêrùle des marchands de bois [qui n'entretiennent] pas un sens aussi élvé de leurs devoirs⁴⁰». Alors, Papineau se préoccupe-t-il du respect du droit? Se préoccupe-t-il de ses intérêts et de ses privilèges seigneuriaux? Des intérêts des censitaires? La réponse est incertaine. Se pourrait-il que toutes ces positions en apparence contradictoires, au contraire, se complètent et soient cohérentes? Rumilly ne s'avance pas sur ce terrain, ce qui révèle, à notre sens, une hésitation. Cette hésitation est le premier signe d'une incompréhension de l'historiographie québécoise quant à l'attitude de Papineau face au régime seigneurial.

Dans le même ordre d'idées, le cas de Jean-Jacques Lefebvre⁴¹ est intéressant pour plusieurs raisons. Dans un article un peu déroutant de 1958, à mi-chemin entre la fiche généalogique et la notice biographique, Lefebvre, d'une part, qualifie Papineau d'«opposant de tempérament», «d'antagoniste-né à toute politique réaliste» ainsi que d'«*irrédentiste incurable*⁴²». Mais, d'autre part, alors qu'il s'aventurerait sur le terrain d'une approximative analyse psychologisante de la pensée de Papineau, Lefebvre se fait soudainement plus prudent en se montrant sensible à la formation de préjugés qu'entraîne le traitement d'une documentation trop partielle: «ce serait une injustice pour [la mémoire de Papineau] et ce serait se mettre soi-même en une position incertaine, sinon fausse, pour connaître non seulement son caractère, voire ses idées politiques, mais encore le fond général de ses sentiments et de ses théories⁴³». Par exemple, il écrit que les «tendances de caractère dans la famille ne suffisent certes pas à expliquer [ce qu'est devenu Papineau]⁴⁴». Ainsi, Lefebvre se veut prudent et s'en tient «à des sentiers plus doux, moins sinueux» que «la pensée politique ou l'action sociale du grand homme⁴⁵». Sur la question seigneuriale, il semble que Lefebvre, bien qu'identifiant une défense entêtée de la seigneurie (l'«*irrédentiste incurable*» que nous mentionnions), ne soit pas en mesure de l'expliquer. Il semble trop compliqué pour lui, en effet, d'expliquer en même temps la pensée et les agissements du seigneur Papineau⁴⁶. Si le reste de l'article est élogieux à l'endroit du personnage, la condition seigneuriale de ce dernier est source d'inconfort. L'hésitation de Rumilly, que Lefebvre a lu, se poursuit.

Francis-Joseph Audet, archiviste-historien et membre fondateur de la Société des Dix, fait à la fois office de cavalier solitaire et de précurseur dans l'historiographie de Papineau. Il rédige, en effet, un article extrêmement critique à l'endroit de Papineau, dans lequel il se lance dans une analyse quasi psychanalytique du patriote, et ce, 30 ans avant les travaux de Fernand Ouellet. En fait, Audet, trouble-fête, explique que l'orgueil de Papineau et sa conviction d'appartenir à une «essence supérieure» proviennent du traitement trop élogieux que lui a réservé son entourage dans son enfance⁴⁷. La suite n'est pas anodine: «si ses qualités grandirent avec

le temps, ses défauts ne s'améliorèrent pas, au contraire, ils ne firent qu'augmenter davantage de jour en jour, et il vint un temps où ceux-ci l'emportèrent sur celles-là, et l'on eut 1837⁴⁸ », puis l'Union de 1840⁴⁹. La personnalité de Papineau (son manque de « jugement et de pondération »)⁵⁰, donc, serait la grande responsable des déboires politiques du Bas-Canada. Papineau, mésadapté à la nouvelle société canadienne, est ostracisé lors de son retour d'exil. Ce serait là, selon Audet, conséquence de son traditionalisme sociopolitique entêté. La retraite dans sa seigneurie dès 1854 prend l'allure, sous la plume de cet auteur, d'un deuxième exil⁵¹. S'il n'aborde la question du seigneur Papineau que par cette dernière remarque – ce qui n'est pas banal, puisque l'« exil » d'Audet contraste avec la « douce retraite » des auteurs avant lui –, ses observations sur certains traits de personnalité de Papineau sont importantes: elles annoncent celles de Fernand Ouellet.

Malgré l'article d'Audet et les « petites » hésitations de Rumilly et Lefebvre, on ne doit pas perdre de vue la tendance dominante, cette image d'Épinal⁵², soutenue par des ouvrages plus marquants durant la première moitié du XX^e siècle. Mentionnons, à ce titre, le cas de Lionel Groulx. D'abord, dans un article qui utilise comme source la correspondance de Lactance Papineau, fils de Louis-Joseph, Groulx met en lumière le fait que les déboires économiques de la famille Papineau, lors de la période d'exil du père, incitent Lactance à requérir de ce dernier l'abandon de ses intérêts politiques au profit du développement de la Petite-Nation⁵³. L'article dévoile, en fait, toute l'hésitation de Papineau dans la poursuite de son entreprise seigneuriale durant son exil en France, au plus grand désarroi de son fils qui lutte pour survivre⁵⁴. Cela dit, comme le souligne Groulx dans un autre ouvrage, cet épisode conjoncturel d'hésitation de la part de Papineau, dans une période difficile financièrement pour sa famille, ne cache pas le fait que ce dernier, dans l'ensemble de sa vie, « croit fermement à la bienfaisance de la tenure seigneuriale » pour la « race » canadienne-française⁵⁵. Reprenant une intervention évoquée par Louis-Philippe Turcotte, il retient la lucidité dont semble faire preuve Papineau dans ses idées au lieu de suggérer que Papineau agit par intérêt personnel⁵⁶.

Ainsi, dans la première moitié du XX^e siècle, avec l'apport d'idées nouvelles et d'analyses plus complexes, un débat sur les idées et les intentions de Papineau en matière seigneuriale apparaît de façon timide; « timide » parce que, règle générale, l'image idéalisée est maintenue. Toutefois, les premières critiques, parfois virulentes, mais somme toute isolées, formulées par Audet et évoquées plus prudemment par Lefebvre, annoncent celles plus virulentes de Fernand Ouellet.

Seigneur «divisé», «exploiteur», «éclairé»? La seconde moitié du XX^e siècle

Le tournant des années 1960, pour l'historiographie du seigneur Papineau, consiste en un moment de mutations importantes. Fernand Ouellet en est le chef de file⁵⁷ : si l'historiographie avant lui avait été généralement très positive envers le seigneur Papineau, il en brosse un portrait ambigu dès 1958 et 1959, soit celui d'un homme «profondément tiraillé entre la tradition et l'avenir [...] incapable d'assumer son rôle de constructeur d'une société laïque et démocratique⁵⁸». Surtout, la brochure biographique de la Société historique du Canada qu'il publie en 1960 pose les fondements de sa vision de Papineau⁵⁹. Ces fondements rappellent certaines idées d'Audet mentionnées plus haut⁶⁰ : un homme profondément «divisé» qui entraîne, à sa suite, vu son statut, la division de la société bas-canadienne. En d'autres termes, Ouellet place la psyché de Papineau au centre de son propos. Nullement formé en psychologie, pourtant, et extrapolant à partir de preuves plutôt minces, comme il l'a fait pour Julie Bruneau-Papineau⁶¹, l'historien décrit des traits de personnalité à la fois essentialistes et polarisés, prenant racine dans son environnement familial problématique⁶². Dans toute l'interprétation qu'il propose de l'histoire de Papineau, en fait, Ouellet ne recherche que le négatif⁶³. À la suite de Ronald Rudin, nous constatons que le but est, «manifestement, [de] ramener le personnage de Papineau à des dimensions plus modestes⁶⁴».

Sur la question seigneuriale et Papineau, plus spécifiquement, la vision de Ouellet peut se décliner en plusieurs points. Premièrement, en la conviction que Papineau n'a pas signé la *Déclaration d'indépendance du Bas-Canada* parce que celle-ci prescrivait l'abolition des droits seigneuriaux⁶⁵. Deuxièmement, en la certitude que Papineau ne s'est tourné vers les idées républicaines que pour donner sens à ses propres contradictions de libéral (politique) et de conservateur (social)⁶⁶. Troisièmement, en l'assurance que la retraite de Papineau à Montebello, ce dernier désirant donner vie à son idéal du seigneur «protecteur de ses censitaires, agent de colonisation et gardien de l'égalité sociale», ne permet pas de cacher l'«homme d'affaires conservateur et diligent» que Papineau fut avant tout⁶⁷. Finalement, la vision de Ouellet traduit la conviction que l'ambiguïté du «libéralisme-seigneurialisme-républicanisme» de Papineau constitue un symptôme de plus de l'ambivalence de l'*être divisé*, prenant l'allure d'un simple opportunisme lorsque la question de l'abolition du régime seigneurial fait surface dès les années 1820⁶⁸. Allan Greer résume bien la thèse de Ouellet concernant l'attitude des «patriotes bourgeois dirigés par Louis-Joseph Papineau», défenseurs des archaïsmes de l'Ancien Régime, tel que le régime seigneurial : meneurs «conservateurs» d'un parti «révolutionnaire», ceux-ci «tromperont» les paysans en les poussant à prendre les armes

pour une cause patriote qui, en fait, vise « à assujettir encore davantage la paysannerie ». Par ailleurs, nous devons souligner le scepticisme bien affirmé de Greer face à la thèse de Ouellet, qui explique qu'« il faudrait être en présence de paysans singulièrement idiots et de patriotes bourgeois d'une exceptionnelle duplicité pour que cette manière de percevoir la Rébellion, et plus encore le problème de la tenure seigneuriale, soit plausible. En outre, le conflit était loin d'être aussi simple⁶⁹ ». En effet, n'explique-t-il pas, en 1976, que « ce mélange de paternalisme bienveillant et d'utopie démocratique qui [entraîne Papineau] à nier l'existence de rapports féodaux, le conduit à des attitudes irréalistes⁷⁰ » ? L'essentiel de ces idées se retrouve également dans la notice biographique de Papineau signée par Ouellet, en 1972, dans le *Dictionnaire biographique du Canada*, un texte un peu plus étoffé⁷¹, ainsi que dans ses œuvres les plus importantes sur l'histoire du Québec⁷².

Peu de chercheurs se sont intéressés précisément à la gestion que fait Papineau de la Petite-Nation, ainsi qu'au rapport entre le seigneur et ses censitaires. Claude Baribeau, ancien étudiant de Fernand Ouellet, fait paraître sur ce sujet, en 1983, *La seigneurie de la Petite-Nation 1801-1854 : le rôle économique et social du seigneur* (un ouvrage issu de ses travaux de maîtrise)⁷³. À travers une étude alliant les perspectives démographiques, économiques et sociales⁷⁴, Baribeau brosse le portrait d'une seigneurie qui se développe au milieu du XIX^e siècle sous l'auspice d'un homme qui a une conception féodale de son rôle de seigneur⁷⁵. En effet, Papineau, selon Baribeau, se comporte comme un véritable aristocrate puisqu'il tire ses revenus des rentes sans « intervenir sous forme d'investissement dans le processus de production⁷⁶ ». L'influence des idées de Ouellet (qui signe la préface du livre) se fait également sentir : Papineau apparaît comme un personnage incohérent et opportuniste. Baribeau écrit à ce sujet :

d'une part [Louis-Joseph Papineau] se livre à une exploitation de type féodal qu'il condamne par ailleurs ; d'autre part, il confie à des capitalistes anglophones le soin d'exploiter les ressources forestières de sa seigneurie, de commercialiser l'agriculture et de prolétarianiser jusqu'à un certain point sa population, geste qu'il réproouve par contre en tant que nationaliste de type agriculteur et anti-capitaliste⁷⁷.

En comparaison au seigneur Papineau, Baribeau présente l'agent de la seigneurie, Denis-Benjamin, en des termes beaucoup plus élogieux. Il explique, en fait, que ce dernier était « une personne fiable, qui n'a pas abusé [e] de son pouvoir, un individu beaucoup plus attachant, grandement préoccupé par le mieux-être de "ses gens", un régisseur plus tolérant qu'a pu l'être le seigneur⁷⁸ ». De son côté, le géographe Richard Cole Harris, dans un article paru en 1971⁷⁹, met l'accent sur l'état d'extrême pauvreté des censitaires à la Petite-Nation qu'aggravait le comportement intransigeant du seigneur (en ce qui concerne le respect des contrats

de concession : paiement des rentes, exploitation du bois, corvée, etc.). De plus, pour Harris, Papineau aurait été une «awe-inspiring figure in the seigneurie», et était perçu davantage comme un créancier et un exploiteur que comme un leader⁸⁰. En fin de compte, Baribeau et Harris dépeignent la Petite-Nation comme un espace de domination de la part des autorités seigneuriales et font état des conditions de vie difficiles des habitants de la seigneurie⁸¹.

Au milieu de tous ces ouvrages de la seconde moitié du XX^e siècle offrant une vision essentiellement négative du seigneur Papineau, les travaux de Roger Le Moine, docteur en littérature, sont de l'ordre de l'exception. En effet, ce dernier, en observant le rapport qu'entretient Papineau avec sa bibliothèque, soutient la thèse que Papineau était un seigneur «éclairé⁸²» : ses lectures lui auraient permis «d'atteindre à une certaine stature, à une certaine élévation d'esprit qui transparaît de toute sa démarche comme aussi de l'aménagement de Monte-Bello⁸³». À plus forte raison, les philosophes des Lumières lui auraient appris «que le bonheur ne s'acquiert que dans la mesure où l'on tente de le procurer aux autres, ne serait-ce qu'en leur apprenant les vertus fécondes du travail». Suivant cette idée, Papineau aurait appliqué «la politique de l'homme éclairé» dans ses rapports avec les censitaires : «nul doute que, dans son domaine, il se préoccupa du sort de ses censitaires en essayant, plus que les autres seigneurs du temps ne le faisaient, d'élever leur niveau matériel et intellectuel⁸⁴». Ces idées rappellent fortement l'idéalisme de l'historiographie du XIX^e siècle, dont certains auteurs ont fait la promotion durant la première moitié du XX^e siècle, voire jusqu'à la fin des années 1950⁸⁵. Néanmoins, ces travaux sur les idées de Papineau, poursuivis notamment par Yvan Lamonde plus récemment, permettent de mieux comprendre la pensée du seigneur de la Petite-Nation. À l'instar d'Audet qui, dans les années 1920, était seul à critiquer Papineau à travers une analyse psychologisante, Le Moine est celui qui, durant les années 1970 (exception faite, encore une fois, du *Papineau* de Rumilly), est seul à proposer une vision positive de l'homme. Ainsi, son influence étant limitée, Le Moine participe tout au plus à ce que Livernois appelle un «assouplissement» et un «amendement» de la vision historiographique dominante portée principalement par Fernand Ouellet⁸⁶. Quoi qu'il en soit, son analyse des idées et de la question du rapport au livre de Papineau a quelques années d'avance dans le paysage historiographique québécois, l'histoire des idées et l'histoire culturelle connaissant un certain essor depuis les trois dernières décennies seulement⁸⁷.

Yvan Lamonde et la poursuite d'un rééquilibrage. Le tournant du XXI^e siècle

Plusieurs chercheurs ont, surtout depuis le début des années 1990, travaillé sur Papineau⁸⁸, les patriotes, les Rébellions, et l'histoire politique bas-canadienne⁸⁹. Toutefois, c'est Yvan Lamonde qui depuis une vingtaine d'années s'est le plus penché sur Louis-Joseph Papineau, abordant plusieurs aspects de sa pensée⁹⁰.

Lamonde et Livernois ont, en 2012, exploré le champ de la mémoire de Papineau, révélant des inexactitudes historiographiques et mémorielles notamment sur la question du gouvernement responsable dans *Papineau : erreur sur la personne*. Cette étude, « qui a un pied dans l'essai et l'autre dans l'histoire intellectuelle et politique⁹¹ », fait suite à l'intuition qu'a eue Lamonde en parcourant la correspondance de Papineau, alors qu'il a l'impression que le paradoxe soulevé par Ouellet a lieu d'être nuancé. Dans *Signé Papineau*, il écrit que « la correspondance éclaire les choix de l'homme public. Elle permet de revoir fondamentalement cette représentation historiographique d'un "être divisé" », qui se révèle être « plutôt un homme responsable et cohérent dans l'adversité, qu'on a sous-estimée⁹² ». Cela dit, il y aurait un « paradoxe résiduel » : celui du seigneur-républicain. Selon Lamonde, à la lumière de ses lectures des correspondances et des interventions publiques de Papineau, de nouvelles informations constituent une matière qui permettrait de nuancer certaines idées à ce sujet, telles que celle d'un « Papineau "retiré" dans ses terres⁹³ », et celle d'un seigneur-républicain à la pensée incohérente. Encore avec l'exemple de l'épisode de Middlebury, qui fait dire à certains, nous le rappelons, que Papineau ne s'oppose à l'abolition des droits seigneuriaux que pour protéger ses intérêts personnels, les travaux de Lamonde remettent de l'avant le fait que Papineau aborde la question du point de vue du droit : l'abolition sans compensation est, selon lui, « illégale et injuste », selon l'idée que « le vol à l'égard d'un seigneur ne se [justifie] pas plus à ses yeux qu'à l'égard de quiconque ». Or, c'est ce que prévoit la *Déclaration d'indépendance du Bas-Canada*⁹⁴. Ouellet n'a vraisemblablement pas perçu cette « subtilité », pourtant comprise au moins par Rumilly et Groulx avant lui. Aussi, Lamonde, avec Hardel, en analysant les « lectures domestiques, d'exil et de retraite de Louis-Joseph Papineau », est à même de comprendre l'influence de la philosophie stoïcienne lorsque Papineau se dit « un peu condamné à exploiter ses terres de la Petite-Nation », après qu'il n'eut pas été capable de vendre sa seigneurie au retour de son exil en 1845. Résigné et stoïque, Papineau écrit : « Il faut savoir supporter ce que l'on ne peut empêcher⁹⁵ ». Mentionnons enfin qu'avec son dernier ouvrage portant sur *Papineau et l'idée de nationalité*, Lamonde fait bien état de l'admiration de Papineau envers la République étasunienne. Cette admiration concerne

particulièrement Thomas Jefferson⁹⁶ et sa vision agraire de l'idéal républicain qui, semble-t-il, confortent Papineau lorsqu'il se retrouve à temps plein dans son manoir à Montebello⁹⁷. La porte est ouverte pour l'étude d'autres auteurs susceptibles d'avoir marqué la pensée de Papineau sur la question seigneuriale, tout comme ses comportements en tant que seigneur.

Outre ces quelques observations, l'utilité des travaux de Lamonde effectués avec la correspondance éditée de Papineau réside dans des suggestions de pistes de recherche et dans l'identification, de façon générale, d'éléments distinctifs du seigneur Papineau susceptibles d'être mieux compris avec chacun des tomes de la correspondance⁹⁸. Ainsi, Lamonde incite à poursuivre une analyse plus poussée de la pensée de Papineau quant à la question seigneuriale qui, une fois l'exercice complété, permettra de mieux comprendre les choix et les comportements du seigneur. Précisons enfin que pour Lamonde et Livernois un vide urgent est à combler du côté de l'historiographie de Papineau : celle d'une bonne biographie⁹⁹. En effet, à l'exception du *Papineau et son temps* de Robert Rumilly (1977), un peu anachronique¹⁰⁰, Ouellet demeure aujourd'hui l'auteur des seuls textes biographiques de Papineau faisant autorité¹⁰¹. Bien qu'ils reconnaissent que ces travaux de Ouellet soient pionniers, Lamonde et Livernois indiquent qu'ils ne sont pas suffisants pour combler l'absence d'une biographie « un tant soit peu substantielle de l'homme politique¹⁰² ».

En guise de conclusion : un paradoxe, vraiment ?

L'historiographie québécoise n'a que peu abordé la problématique de la condition seigneuriale de Papineau. Cela dit, en recherchant les traces du seigneur Papineau dans les ouvrages portant de près ou de loin sur le personnage, nous avons pu constater qu'il y a des images et des tendances qui se dégagent. En quelques mots, la représentation historiographique du seigneur Papineau peut être séparée en trois moments. Le premier, de la fin du XIX^e siècle aux années 1960, correspond à une vision essentiellement apologétique du seigneur Papineau chez qui le comportement « aristocratique » n'entre pas en contradiction avec son discours politique. Sa « digne retraite » à Montebello est celle d'un grand seigneur-colonisateur respecté de tous, même de ses ennemis.

Le deuxième moment, celui de la deuxième moitié du XX^e siècle, est dominé par un auteur en particulier, Fernand Ouellet. Avec Ouellet, la vision du seigneur Papineau opère un virage à 180 degrés : le comportement « aristocratique » de Papineau est désormais identifié comme contradictoire avec sa défense d'idéaux démocratiques, preuve de son conservatisme fondamental et de son hypocrite mégalomanie. De surcroît, tout cela devient évident en 1838 lorsque Papineau aurait refusé de suivre les

patriotes radicaux pour protéger ses intérêts seigneuriaux. Cette vision « ouelletienne » du seigneur Papineau et, *a fortiori*, de l'homme politique en général permet de dépasser les limites de l'historiographie traditionnelle qui idéalise le personnage. En effet, en se concentrant sur la personnalité de Papineau et sur son appartenance de classe, Ouellet apporte des éléments de compréhension nouveaux. Ces idées trouvent résonance dans ce qu'écrit un des étudiants qu'il dirige à la maîtrise, Claude Baribeau, sur le rôle socio-économique des seigneurs de la Petite-Nation : ces seigneurs, tout en dénonçant l'abus des paysans par les spéculateurs et entrepreneurs capitalistes¹⁰³, agiraient pourtant eux-mêmes, parfois, comme des capitalistes, surtout comme des seigneurs-exploiteurs dignes de la plus inégalitaire des institutions féodales. Ce portrait est similaire à celui que brosse le géographe Richard C. Harris : c'est celui des conditions de vie difficiles à la Petite-Nation pour les censitaires et de l'intransigeance de l'autorité seigneuriale.

Le tournant du XXI^e siècle marque, enfin, le troisième moment historiographique du seigneur Papineau, et est représenté par Yvan Lamonde : bien que *l'être divisé* de Ouellet soit « rééquilibré » sous plusieurs aspects, il demeure cette problématique de la condition seigneuriale de Papineau. Elle est reformulée par l'historien retraité de McGill comme étant le « paradoxe résiduel » du seigneur-républicain. Cette problématique peut être résumée de cette façon : sur le plan des idées, comment expliquer qu'un défenseur d'idéaux démocratiques comme Papineau se porte à la défense d'une institution d'Ancien Régime telle que le régime seigneurial ?

Perspectives de recherche

En nous inspirant des travaux de Lamonde, de l'histoire des idées et de l'historiographie récente portant sur la trajectoire des idées républicaines au Québec¹⁰⁴, nous proposons une approche pour mieux comprendre cette question du paradoxe du seigneur Papineau. Comme pour Louis-Georges Harvey qui observe avec les patriotes « l'émergence d'un vocabulaire politique bien républicain¹⁰⁵ », nous croyons qu'il faut étudier attentivement le discours républicain de Papineau (à travers sa correspondance et ses interventions publiques¹⁰⁶) afin de comprendre sa défense apparemment paradoxale du régime seigneurial. Pour le moment, il est possible que l'identification d'une attitude *divisée* chez le seigneur Papineau par le très influent Fernand Ouellet trouve une explication dans la compréhension essentiellement antinationaliste et libérale de l'histoire chez ce dernier. En effet, il est difficile d'expliquer dans le cadre du paradigme du progrès libéral et capitaliste la conjugaison d'idées démocratiques et seigneuriales chez une même personne. Or, chez les historiens précédant Ouellet, l'accent n'est pas mis sur une telle contradiction. Le comportement « aristocratique »

de Papineau apparaît même acceptable, puisqu'il est glorifié. Ainsi, le paradoxe qui révèle une hypocrisie dans l'optique de Ouellet n'est peut-être, au fond, qu'une création anachronique d'un historien « libéral » qui témoignerait d'une incompréhension du contexte intellectuel du XIX^e siècle. Écrivons-le plus directement : les conclusions de Ouellet sur les idées et les comportements de Papineau en tant que seigneur, souvent fondées sur des préjugés et apparemment conditionnées par des objectifs politiques précis, mériteraient d'être révisées à l'aune d'une analyse systématique de la correspondance de Papineau. De plus, sa perspective essentiellement « libérale » de l'histoire conjugée à son antinationalisme nous pousse à croire que le paradoxe de l'*être divisé* qu'il met de l'avant n'a peut-être été qu'une création anachronique d'un historien qui ne saisit pas correctement le contexte intellectuel de l'époque. Étudier la correspondance du patriote est susceptible de révéler plus « justement » la nature de la pensée de Papineau quant au régime seigneurial.

Pour mieux comprendre ce problème du seigneur-républicain, nous proposons donc d'adopter une grille de lecture « républicaine » des idées de Papineau, et de replacer le patrimoine intellectuel de l'homme politique et seigneur dans le contexte des idées du monde atlantique, notamment étasunien¹⁰⁷. À ce sujet, postulons ceci : dans la logique de la liberté républicaine propre à un républicanisme jeffersonien centré sur la petite propriété terrienne, que l'on retrouve chez Papineau, le régime seigneurial peut se poser comme une institution importante pour permettre l'accès du peuple à cette liberté qui se comprend par une participation citoyenne indépendante et vertueuse à la vie politique de la Cité. Ainsi, pour Papineau, il n'y a pas lieu d'abolir le régime seigneurial, et c'est pourquoi il se portera à sa défense¹⁰⁸. Y aurait-il lieu, alors, de parler d'un « paradoxe » du seigneur-républicain ?

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Cet article est en partie issu d'un bilan historiographique rédigé dans le cadre de notre maîtrise en histoire. À ce titre, nous devons remercier Patrick Dramé qui a pu lire et commenter les premières versions du travail qui a mené à cet article. Remercions également Harold Bérubé, lecteur de notre mémoire, qui a également lu et commenté notre bilan historiographique. Nous remercions aussi Yvan Lamonde d'avoir effectué une première lecture du présent article et pour nous avoir donné l'opportunité, avec l'assentiment de Georges Aubin, d'obtenir l'entièreté de la correspondance de Louis-Joseph Papineau en format numérique facilement interrogeable. Merci aussi à Julien Mauduit pour ses conseils durant le processus de publication, ainsi qu'aux deux évaluateurs anonymes pour leurs commentaires pertinents. Enfin, nous devons remercier Benoît Grenier sous la direction duquel nous complétons une maîtrise en histoire à l'Université de Sherbrooke. Sa disponibilité et ses précieux conseils ne font jamais défaut.

2. Louis Fréchette, *Papineau*, Montréal, Chapleau et Lavigne, 1880, p. 146-147.
3. Jean-Jacques Lefebvre, «La vie sociale du grand Papineau», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 11, n° 4, 1958, p. 468.
4. Sur l'œuvre de Fréchette, voir Jacques Blais, «Fréchette, Louis», dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 13, Université Laval/Université de Toronto, 1994, www.biographi.ca; Jonathan Livernois, «Le Papineau de Louis Fréchette: l'exproprié de l'histoire», *Études littéraires*, vol. 45, n° 2, 2014, p. 179-208; Lucie Robert, «L'art de transformer une défaite en victoire. La représentation des Rébellions dans le théâtre de Louis Fréchette», *Bulletin d'histoire politique*, vol. 12, n° 1, automne 2003, p. 16-28.
5. Yvan Lamonde, *Signé Papineau: la correspondance d'un exilé*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2009, p. 12. Sur cette question, voir, entre autres, Denys Arcand, «1837 à l'école», *Liberté*, n° 37-38 [1965], p. 131-136, cité dans Jonathan Livernois, *loc. cit.*, p. 183. Yvan Lamonde et Jonathan Livernois, à travers les remarques d'Éric Bédard (dans *Les Réformistes. Une génération canadienne-française au milieu du XIX^e siècle*, Boréal, 2009, 414 p.), expliquent aussi comment l'image de Papineau est mise à mal depuis deux décennies par la «réhabilitation» des réformistes suivant une volonté de mettre de l'avant les continuités et non les ruptures (qui alimentent un récit «victimisant» de notre histoire popularisé par l'École de Montréal). Voir Yvan Lamonde et Jonathan Livernois, *Papineau: erreur sur la personne*, Montréal, Boréal, 2012, p. 56-82, aussi p. 82-86 et 185-187; Jonathan Livernois, *loc. cit.*, p. 180. Voir aussi Stéphane Baillargeon, «Le patrimoine oublié – La tête à Papineau. Une sculpture du personnage historique dort sur une façade de la rue Saint-Denis», *Le Devoir*, 11 février 2003; Michel Lapierre, «Histoire – Papineau bien caché», *Le Devoir*, 9 août 2003; «À la mémoire de Louis-Joseph Papineau», *Le Devoir*, 22 octobre 2012; Marco Bélair-Cirino, «Un mémorial Louis-Joseph Papineau», *Le Devoir*, 14 février 2012; Jean-Jacques Lefebvre, *loc. cit.*, p. 516. L'objet de cet article n'est cependant pas d'aborder de front la question de la mémoire de Papineau, ni d'enjeux de commémoration ni de patrimonialisation entourant le personnage. Pour des titres supplémentaires forts pertinents, voir Béatrice Chassé, *Le manoir Papineau à Montebello: une survivance de la féodalité sur les bords de l'Outaouais*, Québec, Ministère des affaires culturelles, 1979, 81 p.; *id.*, «Manoir Louis-Joseph Papineau», dans Commission des biens culturels du Québec, *Les chemins de la mémoire. Monuments et sites historiques du Québec*, Québec, Les Publications du Québec, 1991, p. 507-510; Louise Chouinard, «Chapelle funéraire Louis-Joseph Papineau», dans Commission des biens culturels du Québec, *Les chemins de la mémoire. Monuments et sites historiques du Québec*, Québec, Les Publications du Québec, 1991, p. 511-512; Michel Bédard, *Louis-Joseph Papineau: synthèse préliminaire des connaissances sur l'homme politique et le seigneur*, Québec, Parcs Canada, 1993, 359 p.; *id.*, *Le domaine de Monte-Bello: contexte de développement, évolution du paysage culturel et synthèse de la présence humaine, 1805-1929*, Québec, Patrimoine canadien, Parcs Canada, 1997, 2 vol.
6. Voir, entre autres, Jonathan Livernois, *loc. cit.*, p. 182; Michel Lapierre, «Histoire – Papineau, le seul qui n'a pas fui», *Le Devoir*, 15 novembre 2003.
7. Pour quelques références: Yvan Lamonde, *Histoire sociale des idées au Québec. Tome 1 (1760-1896)*, Montréal, Fides, 2000, p. 249 et 275; Yvan Lamonde, *Fais ce*

- que dois, advienne que pourra. Papineau et l'idée de nationalité, Montréal, Lux Éditeur, 2015, p. 90; Jean-Paul Bernard, *Les rébellions de 1837 et 1838 dans le Bas-Canada*, Ottawa, Société historique du Canada, Brochure historique n° 55, 1996, p. 10-11; Fernand Ouellet, *Le Bas-Canada 1791-1840: changements structuraux et crise*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1976, p. 470; François Labonté, *Alias St-John. Les Patriotes canadiens aux États-Unis (décembre 1837-mai 1838. Première partie)*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2004, p. 84-85, également note 236, p. 266; Jacques Lacoursière, *Histoire populaire du Québec. Tome 2, de 1791 à 1841*, Québec, Septentrion, 2013 (1995), p. 547; Elinor Kyte Senior, *Les habits rouges et les patriotes*, Montréal, VLB Éditeur, 1997 (1985), p. 55, 215 et 236.
8. Yvan Lamonde, *Histoire sociale...*, *op. cit.*, p. 235 et p. 264-265.
 9. Charles-Clément Sabrevois de Bleury, *Réfutation de l'écrit de Louis-Joseph Papineau, ex-orateur de la Chambre d'assemblée du Bas-Canada, intitulé Histoire de l'Insurrection du Canada*, Montréal, John Lovell, 1839, p. 57-58. De Celles relève aussi ce contraste quelques 50 années plus tard, se gardant toutefois d'y apporter de jugement. Voir Alfred D. De Celles, *Papineau. Extraits de la correspondance intime*, Montréal, Typ. Gebhardt-Berthiaume, 1891, p. 118-119.
 10. Edmund Bailey O'Callaghan, *Biographical Sketch of the Hon. Louis Joseph Papineau, Speaker of the House of Assembly of Lower Canada*, Saratoga Springs, Sentinel Office, 1838, p. 7. Ce que nous dit ici O'Callaghan sur Papineau reflète bien, par ailleurs, l'égalitarisme et le sens démocratique du « discours économique patriote » qui, comme nous l'explique Julien Mauduit dans sa contribution à ce dossier, permettent de mieux comprendre la critique que des patriotes radicaux ont à formuler aux « capitalistes » tout en dépassant l'apparent paradoxe d'une dénonciation des « monopoles », des « capitalistes » et des « privilèges », conjuguée à la défense du régime seigneurial. Cette idée est même conforme à celle exprimée par les patriotes hauts-canadiens dans l'article 20 de la constitution du Haut-Canada qu'ils proposent en novembre 1837: « private property ought, and will ever be held inviolate, but always subservient to the public welfare ». Voir la contribution de Julien Mauduit dans le présent dossier.
 11. Jean-Paul Bernard, *Les rébellions de 1837 et 1838*, *op. cit.*, p. 20-21; Allan Greer, *Habitants et Patriotes. La Rébellion de 1837 dans les campagnes du Bas-Canada*, Montréal, Boréal, 1997, p. 244, et p. 235-248; Yvan Lamonde, *Histoire sociale...*, *op. cit.*, p. 234.
 12. Yvan Lamonde, *Histoire sociale...*, *op. cit.*, p. 234-235.
 13. À ce sujet, nous nous référons aux lettres que les frères s'envoient dans Louis-Joseph Papineau, *Lettres à sa famille: 1803-1871*, texte établi et annoté par Georges Aubin et René Blanchet, Québec, Éditions du Septentrion, 2011, 870 p.; et Denis-Benjamin Papineau, *De l'Île à Roussin à Papineauville. Correspondance 1809-1853*, texte établi avec introduction et notes par Georges Aubin et Renée Blanchet, L'Assomption, Éditions Point du jour, 2016, 657 p. Nous référons également aux études de Claude Baribeau: *Denis-Benjamin Papineau (1789-1854)*, Montebello, Société historique Louis-Joseph Papineau, 1995, 163 p.; *id.*, « Papineau, Denis-Benjamin », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, Université Laval/University of Toronto, vol. 8, 1985, www.biographi.ca.

14. Yvan Lamonde, *Signé Papineau, op. cit.*, p. 10-11 (pour plus d'informations sur le manoir Papineau, voir quelques références à la fin de la note n° 5).
15. Yvan Lamonde, *Histoire sociale...*, *op. cit.*, p. 235.
16. Yvan Lamonde, « Introduction », dans Louis-Joseph Papineau, *Lettres à ses enfants. Tome 1 : 1825-1854*, Texte établi par Georges Aubin et Renée Blanchet, Montréal, Les Éditions Varia, collection « Documents et Biographies », 2004, p. 13-14; Yvan Lamonde, *Histoire sociale, op. cit.*, p. 315 et 323.
17. Louis-Joseph Papineau, « À propos de l'abolition du régime seigneurial (Assemblée législative du Canada-Uni, Toronto, 14 juin 1850) », dans *Un demi-siècle de combats : interventions publiques*, choix de textes et présentation par Yvan Lamonde et Claude Larin, Québec, Fides, 1998, p. 569-573. Voir aussi Adresse à la Chambre des Communes du Parlement de la Grande-Bretagne (Chambre d'assemblée, 1er mars 1834), p. 291-324.
18. *Ibid.*, p. 315. Jean Benoît soulève aussi l'idée que Papineau était contre la commutation des terres seigneuriales sans une importante indemnisation aux seigneurs. Voir Jean Benoît, *La question seigneuriale au Bas-Canada : 1850-1867*, mémoire de maîtrise (histoire), Université Laval, 1978, p. 22.
19. Lettre de Louis-Joseph Papineau à son frère Denis-Benjamin (début mars 1853), dans Louis-Joseph Papineau, *Lettres à sa famille...*, *op. cit.*, p. 447.
20. Benoît Grenier (en collaboration avec Michel Morissette), « Les persistances de la propriété seigneuriale au Québec ou les conséquences d'une abolition partielle et progressive (1854-1940) », *Histoire & Sociétés rurales*, vol. 40, 2^e trimestre 2013, p. 61-96; Michel Morissette, *Les persistances de l' "Ancien Régime" québécois : seigneurs et rentes seigneuriales après l'abolition (1854-1940)*, mémoire de maîtrise (histoire), Université de Sherbrooke, 2014, 161 p.; Benoît Grenier, « "Le dernier endroit dans l'univers" : À propos de l'extinction des rentes seigneuriales au Québec, 1854-1974 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 64, n° 2, automne 2010, p. 84.
21. Gérald Bernier et Daniel Salée, *Entre l'ordre et la liberté. Colonialisme, pouvoir et transition vers le capitalisme dans le Québec du XIX^e siècle*, Montréal, Boréal, 1995, p. 218; Benoît Grenier, « Élitisme seigneurial, élitisme municipaux. Le pouvoir seigneurial à l'heure de l'abolition », dans Thierry Nootens et Jean-René Thuot (dir.), *Les figures du pouvoir à travers le temps. Formes, pratiques et intérêts des groupes élitaires au Québec, XVII^e-XX^e siècles*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2012, p. 57-64.
22. Sur ces questions, voir Michel Morissette, *Les persistances...*, *op. cit.*, p. 2-10. Les cadastres de la Petite-Nation ont été complétés par le commissaire Henry Judah, le 1^{er} décembre 1860, comme nous l'indiquent les rapports du Syndicat national du rachat des rentes seigneuriales (créé par les libéraux de Louis-Alexandre Taschereau en 1935). Les cadastres abrégés sont disponibles sur Babel, [en ligne], <https://babel.hathitrust.org/cgi/pt?id=aeu.ark:/13960/t09w1fm5s;view=1up;seq=8>.
23. La vaste historiographie des Rébellions et des patriotes n'est pas abordée dans sa totalité ici. Pour des bilans, voir Marc Collin, « Les lignes de faite de l'historiographie des Rébellions de 1837-1838 », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 17, n° 1, automne 2008, p. 307-327; et Gilles Laporte « Introduction », dans Gérard Filteau, *Histoire des Patriotes*, Québec, Septentrion, 2003 (1938),

- p. XIX-XX. Le régime seigneurial, d'autre part, a fait l'objet de beaucoup de travaux historiques depuis le début du XX^e siècle, travaux qui dépassent le cadre de cet article. Pour un état des lieux, voir Benoît Grenier, *Brève histoire du régime seigneurial*, Montréal, Boréal, 2012, 248 p.; et Benoît Grenier et Michel Morissette (dir), *Nouveaux regards en histoire seigneuriale au Québec*, Québec, Septentrion, 2016, 483 p.
24. Yvan Lamonde et Jonathan Livernois, « Le Devoir de philo – Papineau aurait-il voté Marois ou Charest? Plutôt Obama! », *Le Devoir*, 8 septembre 2012; *id.*, *Erreur sur la personne*, *op. cit.*, p. 1-46 et p. 47-92.
 25. Dans notre analyse, nous évacuons la « grande production poétique et patriotique » intégrant au centre de son propos la figure de Papineau et au sein de laquelle se démarque clairement l'œuvre de Louis Fréchette. Pour quelques titres, voir Jonathan Livernois, *loc. cit.*, p. 180-181.
 26. Entre la fin des années 1830 et la mort de Papineau, en 1871, il n'y a eu, à notre connaissance, publication d'aucun travail portant de près ou de loin sur Papineau en tant que seigneur. Précisons, toutefois, que nous n'avons pas analysé les journaux de l'époque, susceptibles de contenir des informations à ce sujet.
 27. Thomas Storrow Brown, *Brief Sketch of the Life and Times of the Late Hon. Louis Joseph Papineau*, [s.l.], [s.n.], [Provient de *New Dominion Monthly* (janvier 1872)], p. 18; Laurent-Olivier David, *L'Honorable Ls.-Jos. Papineau*, Montréal, Typographie Géo. E. Desbarats, 1872, p. 23-24 et 31; *id.*, *Biographies et portraits*, Montréal, Beauchemin & Valois, 1876, p. 29 et 33; *id.*, *Les deux Papineau*, Montréal, Eusèbe, 1896, p. 80 et 88; Arthur Buies, « Mort de Papineau », dans *Chroniques. Humeurs et caprices*, Québec, Typ. De C. Darveau, 1873, p. 109-110; Edmond Lareau, *Mélanges historiques et littéraires*, Montréal Eusèbe Senécal, 1877, p. 126-128; Alfred D. De Celles, *Papineau. Extraits*, *op. cit.*, p. 3 et 15-16; *id.*, *Papineau, 1786-1871*, Montréal, Librairie Beauchemin, 1905, p. 198.
 28. Alfred D. De Celles, *Extraits*, *op. cit.*, p. 24-25; Louis-Olivier David, *Les deux Papineau*, *op. cit.*, p. 33-34.
 29. Alfred D. De Celles, *Extraits*, *op. cit.*, p. 15-16.
 30. Benjamin Sulte, *Papineau et son temps. Mélanges Historiques*, compilés, annotés et publiés par Gérard Malchelosse, Montréal, G. Duchamen, vol 13, 1925 (1899), p. 17-18 et 81.
 31. *Ibid.*, p. 81, note 16. À noter aussi que Louis-Philippe Turcotte, en 1877, semble suggérer le conflit d'intérêts en mentionnant « qu'il est bon de remarquer que M. Papineau était seigneur lui-même ». Voir Louis-Philippe Turcotte, *Le Canada sous l'Union. 1841-1867. Vol 2*. Québec, Presses mécaniques du Canadien, 1871, p. 163.
 32. Edmond Lareau, *op. cit.*, p. 126-128.
 33. Alfred D. De Celles, *Papineau, 1786-1871*, *op. cit.*, p. 207.
 34. Éva Circé-Côté, *Papineau: son influence sur la pensée canadienne*, Montréal, Régault, 1924, p. 233-234.
 35. Robert Rumilly, *Papineau*, Montréal, Éd. Bernard Valiquette, 1933, chapitre XVII, p. 243-266.
 36. *Ibid.*, p. 26-27 et p. 253-254.
 37. *Ibid.*, p. 240.
 38. *Ibid.*, p. 245.

39. *Ibid.*, p. 240 et 245.
40. *Ibid.*, p. 231.
41. Archiviste, généalogiste et membre de plusieurs sociétés savantes particulièrement intéressé par l'histoire du Québec, des patriotes et de la Rébellion de 1837-1838.
42. Jean-Jacques Lefebvre, *loc. cit.*, p. 468 [les italiques sont de nous].
43. *Ibid.*
44. *Ibid.* Cela laisse croire que Lefebvre a lu les analyses psychologisantes de Francis-Joseph Audet et Fernand Ouellet (dont nous faisons état plus bas).
45. *Ibid.*, p. 466.
46. Cette impression est renforcée par le fait qu'il évoque, sans préciser, «certaines de ses attitudes, restées jusqu'ici inexplicables, ou inexpliquées, par exemple sa fuite avant le combat de Saint-Denis, en novembre 1837». Voir *ibid.*
47. Francis-Joseph Audet, «L'honorable Louis-Joseph Papineau», *Report of the Annual Meeting of the Canadian Historical Association / Rapport annuel de la Société historique du Canada*, vol. 8, n° 1, 1929, p. 48. Voir aussi *id.*, *Les députés de Montréal (ville et comtés), 1792-1867: études biographiques, anecdotiques et historiques*, Montréal, Éditions des Dix, 1943, p. 213-225.
48. Francis-Joseph Audet, «L'honorable», *loc. cit.*, p. 49.
49. *Ibid.*, p. 51.
50. *Ibid.*, p. 49.
51. *Ibid.*, p. 52.
52. Yvan Lamonde et Jonathan Livernois, *Erreur sur la personne*, *op. cit.*, p. 47-48.
53. Lionel Groulx, «Fils de grand homme», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 10, n° 3, 1956, p. 310-332.
54. À plus forte raison, Groulx extrapole la situation de la famille Papineau, vivant une grande misère potentiellement résoluble par l'exploitation de la seigneurie, à l'ensemble du Canada français confronté à l'abolition du régime seigneurial en 1854. Voir *ibid.*, p. 331-332.
55. Lionel Groulx, *Notre maître le passé. 2^e série*, Montréal, Librairie Granger frères, 1936, p. 196.
56. «Je suis un grand réformiste pour les changements politiques nécessaires, mais je suis un grand conservateur pour la conservation du droit sacré de propriété», Papineau lors d'un débat à la Chambre d'assemblée en 1850, cité dans Lionel Groulx, *Ibid.* p. 196. Voir aussi Louis-Philippe Turcotte, *op. cit.*, p. 163.
57. Yvan Lamonde et Jonathan Livernois indiquent que «Ouellet a ouvert la voie à une [nouvelle] compréhension de Papineau». Nous pensons que Lefebvre et Audet, plutôt, ont ouvert cette voie. Par contre, il demeure certain que Ouellet a été beaucoup plus marquant d'un point de vue historiographique que ces deux auteurs, étant donné la large diffusion qu'a connue son œuvre. Dans cette optique, il est vrai de dire que Ouellet est celui qui a le plus ouvert la voie à une nouvelle compréhension de Papineau. Voir Yvan Lamonde et Jonathan Livernois, *Erreur sur la personne*, *op. cit.*, p. 47-48.
58. Louis-Joseph Papineau, *Papineau*, textes choisis et présentés par Fernand Ouellet, Québec, Presses de l'Université Laval, 1958, p. 99. Voir aussi Fernand

- Ouellet, «Papineau dans la Révolution de 1837-1838», *Report of the Annual Meeting of the Canadian Historical Association / Rapports annuels de la Société historique du Canada*, vol. 37, n° 1, 1958, p. 13-34; *id.*, «Papineau et la rivalité Québec-Montréal (1820-1840)», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 13, n° 3, 1959, p. 327.
59. Fernand Ouellet, *Louis-Joseph Papineau: un être divisé*, Ottawa, Société historique du Canada, 1984 (1960), 24 p.
 60. Cela dit, l'appareil critique des travaux de Ouellet ne permet pas de confirmer cette hypothèse. Tout au plus est-il possible de confirmer que Ouellet avait connaissance des travaux d'Audet.
 61. Fernand Ouellet, *Julie Papineau: un cas de mélancolie et d'éducation janséniste*, Québec, PUL, 1961, 123 p. Voir aussi Ronald Rudin, *Faire de l'histoire au Québec*, traduction de l'anglais par Pierre R. Desrosiers, Québec, Septentrion, 1998 (1997), p. 178-187.
 62. Les termes utilisés par Ouellet: hyper-émotif, instable, vulnérable, enthousiaste, mélancolique, pessimiste, solitaire, misanthrope, timide, hautain, individualiste, impulsif, actif, inactif, méfiant, agité, avide, orgueilleux, mégalo-mane, anxieux, angoissé, agressif, combatif, etc. Voir Fernand Ouellet, *Louis-Joseph Papineau, un être divisé*, *op. cit.*
 63. Ronald Rudin, *op. cit.*, section «Fernand Ouellet et la famille Papineau», p. 174 à 187.
 64. *Ibid.*, p. 174. Daniel Poitras, qui étudie l'œuvre de Ouellet, indique que les préoccupations antinationalistes de l'historien l'amène à décrédibiliser les actions et les projets des patriotes. Cela vaut, évidemment, pour Louis-Joseph Papineau, comme nous venons de le voir avec Rudin. Voir Daniel Poitras, «L'impossible oublié: Fernand Ouellet, la Révolution tranquille et la république contrefactuelle des patriotes», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 66, n° 3-4, 2013, p. 343.
 65. Fernand Ouellet, *Louis-Joseph Papineau, un être divisé*, *op. cit.*, p. 15-18.
 66. *Ibid.*, p. 12-15. La question seigneuriale étant au cœur de son conservatisme social.
 67. *Ibid.*, p. 21.
 68. Fernand Ouellet, «Papineau, Louis-Joseph», dans *Dictionnaire biographique du Canada*, Université Laval/University of Toronto, vol. 10, 1972, www.biographi.ca.
 69. Allan Greer, *op. cit.*, p. 234.
 70. Fernand Ouellet, *Le Bas-Canada*, *op. cit.*, p. 235.
 71. Fernand Ouellet, «Papineau, Louis-Joseph», *loc. cit.*
 72. Fernand Ouellet, *Le Bas-Canada*, *op. cit.*; *id.*, *Histoire économique et sociale du Québec, 1760-1850. Structures et Conjoncture*, Montréal et Paris, Fides, 1966, 639 p.
 73. Claude Baribeau, *La seigneurie de la Petite-Nation 1801-1854: le rôle économique et social du seigneur*, Hull, Québec, Éditions Asticou, 1983, 166 p.
 74. Christian Dessureault en fait un compte-rendu mitigé. Voir Christian Dessureault, compte-rendu de l'ouvrage de Claude Baribeau, *La seigneurie de la Petite-Nation 1801-1854: Le rôle économique et social du seigneur*, Hull, Asticou, 1983, 166 p., dans *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 38, n° 2, 1984, p. 255-256.

75. La question de la symbolique des bâtiments construits par Papineau sur son domaine n'est pas abordée ici. À ce sujet, on pourra consulter, par exemple, ce court article de Roger Le Moine : « Le Manoir de Monte-Bello », *Asticou*, Hull, Cahiers de la Société Historique de l'Ouest du Québec, n° 9, septembre 1972, p. 2-12 ; ainsi que les documents produits par Michel Bédard pour Parcs Canada en vue d'efforts de patrimonialisation du manoir Papineau (1993 et 1997).
76. Claude Baribeau, *La seigneurie...*, *op. cit.*, p. 151.
77. *Ibid.*, p. 112.
78. Claude Baribeau, *Denis-Benjamin*, *op. cit.* ; *id.*, « Papineau, Denis-Benjamin », *loc. cit.*
79. Richard C Harris, « Of Poverty and Helplessness in Petite-Nation », *Canadian Historical Review*, vol. 52, n° 1, mars 1971, p. 23-50.
80. *Ibid.*, p. 44, 46 et 47.
81. Dans un article rédigé pour la revue *Histoire Québec*, dans lequel nous étudions la gestion seigneuriale chez Papineau, nous soutenons que cette dernière était le fait d'un seigneur rigoureux, ferme, intéressé, très impliqué et travaillant de concert avec son agent (malgré son absence quasi constante de la seigneurie). L'analyse de la centaine de lettres que Papineau envoie à son frère nous incite à corroborer cette idée d'espace seigneurial de « domination ». Toutefois, elle ne nous permet pas de faire état d'une figure inspirant la crainte qu'aurait été le seigneur Papineau. Un regard plus exhaustif devra être porté sur la correspondance de Louis-Joseph et de Denis-Benjamin afin d'approfondir cette question. Voir Olivier Guimond, « Seigneur absent, seigneur effacé ? Louis-Joseph Papineau et la gestion de la Petite-Nation par l'entremise de Denis-Benjamin, son frère et agent seigneurial (1817-1854) », *Histoire Québec*, vol. 22, n° 2, 2016, p. 13-17 ; ainsi que les références de Baribeau à la note n° 13.
82. Roger Le Moine, « Un seigneur éclairé, Louis-Joseph Papineau », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 25, n° 3, 1971, p. 309-336 ; *id.*, « Le Manoir de Monte-Bello », *loc. cit.* ; *id.*, *Le catalogue de la bibliothèque de Louis-Joseph Papineau*, Ottawa, Centre de recherche en civilisation canadienne-française, 1982, 140 p. ; *id.*, « Le catalogue de la bibliothèque de Louis-Joseph Papineau », dans Yvan Lamonde (dir.), *L'imprimé au Québec. Aspects historiques (18^e-20^e siècles)*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1983, p. 167-188 ; *id.*, « Papineau bibliophile », *Les Cahiers des dix*, n° 46, 1991, p. 151-182.
83. Roger Le Moine, « Papineau bibliophile », *loc. cit.*, p. 182.
84. Roger Le Moine, « Un seigneur éclairé », *loc. cit.*, p. 335-336.
85. Sur cette question, voir Benoît Grenier, « L'influence de l'œuvre de Philippe Aubert de Gaspé sur l'historiographie du régime seigneurial québécois (1863-1974) », dans Claude La Charité et al., (dir.) *Les Anciens Canadiens. 150 ans après. Préfigurations, représentations et réfractions*, Québec, Presses de l'Université du Québec [à paraître]. Voir aussi les références à la note 23.
86. Jonathan Livernois, *loc. cit.*, p. 183-184.
87. Les activités de quelques revues québécoises en témoignent (le *Bulletin d'histoire politique*, la revue *Argument* et la revue *Mens : revue d'histoire intellectuelle et culturelle*). Cela n'est pas sans susciter quelques débats : Martin Petitclerc, « Notre maître le passé ? Le projet critique de l'histoire sociale et l'émergence d'une nouvelle sensibilité historiographique », *Revue d'histoire de l'Amérique*

- française, vol. 63, n° 1, 2009, p. 83-113; et Charles-Philippe Courtois, « Le débat sur les sensibilités historiques au Québec: connaissance historique ou projet politique? », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 64, n° 1, 2010, p. 71-82.
88. Voir la « Bibliographie chronologique des études sur Louis-Joseph Papineau », dans Papineau, *Un demi-siècle de combats*, op. cit., p. 656-662. Pour la mise à jour la plus récente de cette bibliographie, consulter Yvan Lamonde, *Signé Papineau*, op. cit., p. 285-286. Voir aussi François Labonté, op. cit.; Louis-Georges Harvey, « Louis-Joseph Papineau », dans Robert Comeau, Charles-Philippe Courtois et Denis Monière (dir.), *Histoire intellectuelle de l'indépendantisme québécois. Tome 1, 1834-1968*, Montréal, VLB Éditeur, 2010, p. 40-50; Georges Aubin et Raymond Ostiguy, *Louis-Joseph Papineau. Les Débuts, 1808-1815*, Montréal, Histoire Québec, 2015, 251 p.; Julie Guyot, *Les Insoumis de l'Empire. Le refus de la domination coloniale au Bas-Canada et en Irlande*, Québec, Septentrion, 2016, 232 p.
 89. Études auxquelles nous n'avons pas encore fait référence: Jean-Paul Bernard, *Les Rouges: libéralisme, nationalisme et anticléricalisme au milieu du XIX^e siècle*, Montréal, PUQ, 1971, 394 p.; id., *Les Rébellions de 1837-1838: les Patriotes du Bas-Canada dans la mémoire collective et chez les historiens*, Montréal, Boréal Express, 1983, 349 p.; id. (dir.), « Les Rébellions de 1837-1838 au Bas-Canada », dossier thématique du *Bulletin d'histoire politique*, Montréal, Comeau & Nadeau Éditeur, vol. 7, n° 1, 1998, p. 10-65; Yvan Lamonde, *Louis-Antoine Desaulles, 1818-1895. Un seigneur libéral et anticlérical*, Montréal, Fides, 2014 (1994), 425 p.; Yvan Lamonde et Claude Corbo, *Le rouge et le bleu. Une anthologie de la pensée politique au Québec de la Conquête à la Révolution tranquille*, Montréal, PUM, 1999, 576 p.; Marie-Frédérique Desbiens, « Les patriotes de 1837-1838 », dossier thématique du *Bulletin d'histoire politique*, Montréal, Lux Éditeur, vol. 12, n° 1, 2003, p. 9-84; Jonathan Lemire, « Le 165^e anniversaire de la Rébellion de 1837 dans le comté de Deux-Montagnes », dossier thématique du *Bulletin d'histoire politique*, Montréal, Lux Éditeur, vol. 12, n° 1, 2003, p. 85-142; Marcel Bellavance, *Le Québec au siècle des nationalités. Essai d'histoire comparée*, Montréal, VLB, 2004, 250 p.; Gilles Laporte, *Patriotes et Loyalux. Mobilisation politique et leadership régional en 1837-1838*, Québec, Éditions du Septentrion, 2004, 416 p.; id., *Brève histoire des patriotes*, Québec, Septentrion, 2015, 368 p.; Mathieu Arseneault, *L'historiographie des rébellions de 1837-1838 au XX^e siècle: débats et rôle structurant dans la construction des grandes représentations de l'histoire du Québec*, mémoire de maîtrise (histoire), Université du Québec à Rimouski et Université du Québec à Montréal, 2013, 192 p. Pour des bilans récents, voir Yvan Lamonde, « L'histoire des idées et de la culture au Québec (1760-1997): deuxième supplément (1993-1997) et tendances de la recherche », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 9, n° 3, été 2001, p. 159-161.; id., « L'histoire des idées et de la culture au Québec (1760-2003): troisième supplément bibliographique (1998-2003) », *Mens*, vol. VI, 2005-2006, supplément.
 90. Études auxquelles nous n'avons pas encore référé: Yvan Lamonde et Frédéric Hardel, « Lectures domestiques, d'exil et de retraite de Louis-Joseph Papineau (1823-1871) », dans Yvan Lamonde et Sophie Montreuil (dir.), *Lire au Québec au XIX^e siècle*, Montréal, Fides, 2004, p. 19-67; Yvan Lamonde, « Papineau, Parent, Garneau et l'émancipation nationalitaire (1815-1852) », *Bulletin d'histoire politique*,

- vol. 7, n° 1, 1998, p. 41-49; Yvan Lamonde, «Britannisme et américanité de Louis-Joseph Papineau à l'époque du deuxième projet d'Union (1822-1823)», *Les Cahiers des dix*, n° 66, 2012, p. 55-94; *id.*, *Fais ce que dois*, *op. cit.*; Louis-Georges Harvey et Yvan Lamonde, «Origines et formes diverses du "destin manifeste" dans les Amériques: les Papineau et la *United States Magazine and Democratic Review* de Washington et New York», *Les Cahiers des dix*, n° 67, 2013, p. 25-73.
91. Yvan Lamonde et Jonathan Livernois, *Erreur sur la personne*, *op. cit.*, p. 14.
 92. Yvan Lamonde, *Signé Papineau*, *op. cit.*, p. 16 et 30.
 93. Yvan Lamonde, «Introduction», dans Louis-Joseph Papineau, *Lettres à divers correspondants (1810-1871)*, texte établi et annoté par Georges Aubin et Renée Blanchet avec la collaboration de Marla Arbach, Montréal, Varia, 2006, p. 31.
 94. Yvan Lamonde, *Histoire sociale. Tome 1*, *op. cit.*, p. 249-250, 275 et 315; *id.*, «Introduction», dans *Lettres à ses enfants. Tome 1*, *op. cit.*, p. 26.
 95. Yvan Lamonde, *Signé Papineau*, *op. cit.*, p. 105.
 96. Sur la référence à Jefferson chez Papineau, voir Yvan Lamonde, *Fais ce que dois*, *op. cit.*, chapitre 7, p. 199-214; Yvan Lamonde et Jonathan Livernois, *Erreur sur la personne*, *op. cit.*, chapitre 6, p. 155-175.
 97. Yvan Lamonde, *Fais ce que dois*, *op. cit.*, p. 201.
 98. Yvan Lamonde, «Introduction à Louis-Joseph Papineau», dans Louis-Joseph Papineau, *Lettres à Julie*, texte établi et annoté par Georges Aubin et Renée Blanchet, Québec, Septentrion, 2000, p. 19; *id.*, «Introduction», dans *Lettres à ses enfants. Tome 1*, *op. cit.*, p. 9, 13-14 et 26; *id.*, «Introduction», dans *Lettres à divers correspondants*, *op. cit.*, p. 30-31; *id.*, «Introduction», dans Louis-Joseph Papineau, *Lettres à sa famille*, *op. cit.*, p. 7-8.
 99. Yvan Lamonde et Jonathan Livernois, *Erreur sur la personne*, *op. cit.*, p. 177.
 100. Robert Rumilly, *Papineau et son temps*, Montréal, Fides, 1977, 2 vols, 643 p. et 594 p. Pour une critique voir Fernand Ouellet, compte-rendu de l'ouvrage de Robert Rumilly, *Papineau et son temps*, dans *Recherches sociographiques*, vol. 19, n° 3, 1978, p. 406-408.
 101. Par exemple, James H. Marsh, «Papineau, Louis-Joseph», *Encyclopédie Canada 2000*, Montréal, Stanké, 2000 (1985), p. 1793-95; «Louis-Joseph Papineau», 2015 (2008, 2013) et «Papineau: une âme tiraillée», *L'Encyclopédie canadienne* [Encyclopediecanadienne.ca].
 102. Yvan Lamonde et Jonathan Livernois, «Le Devoir de philo», *loc. cit.*
 103. Nous renvoyons une fois de plus au texte de Julien Mauduit dans le présent dossier pour une explication de cette critique formulée plus largement par les patriotes des deux Canadas notamment dans quelques passages des 92 Résolutions de 1834.
 104. Stéphane Kelly, *La petite loterie: comment la Couronne a obtenu la collaboration du Canada français après 1837*, Montréal, Boréal, 1997, 283 p.; *id.*, *Les fins du Canada: selon Macdonald, Laurier, Mackenzie King et Trudeau*, Montréal, Boréal, 2001, 287 p.; Marc Chevrier (dir.), «L'idée de république au Québec», dossier thématique du *Bulletin d'histoire politique*, Montréal, VLB éditeur, vol. 17, n° 3, 2009, p. 7-137; *id.*, *La République québécoise. Hommages à une idée suspecte*, Montréal, Boréal, 2012, 454 p.; Louis-Georges Harvey, *Le Printemps de l'Amérique française. Américanité, anticolonialisme et républicanisme dans le discours politique*

québécois, 1805-1837, Montréal, Boréal, 2005, 296 p.; *id.*, « Le mouvement patriote comme projet de rupture, 1805-1835 », dans Yvan Lamonde et Gérard Bouchard (dir.), *Québécois et Américains. La culture québécoise aux XIX^e et XX^e siècles*, Montréal, Fides, 1995, p. 87-112; *id.*, « La Révolution américaine et les patriotes, 1830-1837 », dans Michel Sarra-Bournet et Jocelyn Saint-Pierre (dir.), *Les Nationalismes au Québec du XIX^e au XXI^e siècle*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2001, chapitre 1; Michel Ducharme, *Le concept de liberté au Canada à l'époque des révolutions atlantiques, 1776-1838*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2010, 350 p.; Charles-Philippe Courtois et Julie Guyot (dir.), *La culture des patriotes*, Québec, Septentrion, 2012, 231 p.; Marc Chevrier et al., *De la république en Amérique française: anthologie pédagogique des discours républicains au Québec, 1703-1967*, Québec, Septentrion, 2013, 529 p. Soulignons également les travaux d'Allan Greer dans *Habitants et Patriotes*, *op. cit.*; dans cet ouvrage, tout en replaçant les événements des 1837-1838 dans le contexte des Révolutions du monde atlantique, Greer postule que les « habitants » du Bas-Canada « estiment qu'une certaine souveraineté populaire va de soi au sein de la communauté locale » (p. 177), et qu'une tradition républicaine avait des racines populaires profondes chez ceux-ci.

105. Louis-Georges Harvey, *Le Printemps*, *op. cit.*, p. 17.

106. La correspondance de Papineau, à laquelle nous avons fait référence à l'occasion, a été entièrement éditée et publiée par Georges Aubin et Renée Blanchet entre 2000 et 2011. Quant à ses interventions publiques, Yvan Lamonde et Claude Larin les ont partiellement éditées et publiées en 1998.

107. Les auteurs s'intéressant aux idées républicaines au Québec (voir note 104) s'inspirent des travaux des historiens de l'école de Cambridge dont l'un des postulats est que le républicanisme a été une « doctrine concurrente du libéralisme, aussi bien dans le monde anglophone que dans le monde francophone » (Marc Chevrier et al., *op. cit.*, p. 29), et que l'accession à la « modernité » en Occident ne peut se comprendre sans tenir compte des idées républicaines. Voir, entre autres, ce John G. A Pocock, *Le moment machiavélien. La pensée politique florentine et la tradition républicaine atlantique*, Paris, Presses universitaires de France, 1997 (1975), 576 p.; et Quentin Skinner, *Les fondements de la pensée politique moderne*, Paris, Albin Michel, 2009 (1978), 928 p.

108. Michel Ducharme aborde très brièvement cette question (*op. cit.*, p. 123).